Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 36 (1990)

Heft: 16

Artikel: Les 700 ans de la Confédération fête des guatre cultures fête de la

littérature dans le Jura séjour d'écrivains - règlement de concours

Autor: Moeckli, Jean-Marie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848218

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les 700 ans de la Confédération Fête des quatre cultures Fête de la littérature dans le Jura Séjour d'écrivains - Réglement de concours

Le septième centenaire de la fondation de la Confédération est pour la Suisse l'occasion de redéfinir son identité culturelle.

Dans le cadre de la fête des quatres cultures, le domaine des lettres a été attribué au canton du Jura. Le délégué a confié l'organisation à un travail présidé par M. Jean-Marie. Moeckli. Parmi les différentes manifestations, le groupe de travail organise le séjour de quatre écrivains qui auront l'occasion de vivre la vie des gens d'une région attrayante du pays jurassien.

Chacun de ces écrivains, représentatif de l'une des quatre cultures nationales : française, allemande, italienne et romanche, trouvera dans ces lieux la possibilité de travailler à une œuvre originale.

Les écrivains choisis seront invités à des rencontres et à des débats dans le Jura. L'artiste pourra y évoquer sa vision personnelle, ses conditions de vie, ses objectifs littéraires, ressentis au travers de la région qu'il porte dans sa création.

Définition du projet

En vue de favoriser la création litté raire, le groupe de travail du 700° organisera pour chacun des écrivains l'hébergement pendant trois mois, (résidence familiale). Les honoraires offerts se montent à 5.000 (cinq mille) francs par mois, soit une somme globale de 15.000 Frs.s. par écrivain, sous réserve des déductions AVS/AI/etc.

Durant cette période, l'écrivain se consacrera à la rédaction du manuscrit.

En vue de renforcer la cohésion nationale et la compréhension entre les Confédérés des différentes cultures, l'écrivain s'engage à habiter dans la localité choisie et à participer à quelques débats, conférences ou entretiens organisés par des institutions culturelles jurassiennes ainsi qu'aux manifestations de la Fête des quatre cultures.

Condition de participation

Sont admis à participer au concours les écrivains résidant en Suisse et les écrivains suisses de l'étranger ayant à leur actif une œuvre littéraire reconnue.

La préférence sera donnée à des écrivains sachant parler suffisamment le français.

Création littéraire

La Fête des quatre cultures est placée sous le thème de l'utopie, mais les candidats pourront présenter une œuvre déjà en cours de rédaction qui sera résumée en deux pages A4 dans la langue de l'auteur. L'auteur joindra un bref curriculum vitae et la liste de ses publications.

Conditions et dates du séjour

- Honoraires assurés durant trois mois
- Appartement familial à disposition
- Date : trois mois entre mars et juillet 1991
- Dossiers retenus par le jury, présentés lors de la fête de la littérature.

Composition du jury

Les projets seront jugés par :

M. Jean-Marie Moeckli, chargé des manifestations littéraires dans le Jura.

Mme Rose-Marie Pagnard, écrivain, Les Breuleux (JU).

M. Clo Duri Bezzola, représentant de l'Association des Ecrivains Romanches.

M. Etienne Chatton, représentant de la Société Suisse des Ecrivains. M. Jochen Kelter, représentant des Ecrivains Suisses du Groupe d'Olten, représentant des écrivains de la Suisse italienne.

Le secrétariat du jury sera assuré

Mme Franziska Kolp, Office Fédéral de la Culture (Berne).

Les projets sont à adresser jusqu'au 30 juin 1990 à :

M. Jean-Marie Moeckli, route de Fontenais 17, 2900 Porrentruy

Séjour des écrivains en 1991 dans le Jura

A l'occasion du 700° anniversaire de la Confédération, des manifestations littéraires auront lieu dans le Jura en 1991, dans le cadre de la Fête des quatre cultures.

Le délégué du Conseil Fédéral en a confié l'organisation à un groupe de travail présidé par Monsieur Jean-Marie Moeckli, dont font partie différentes associations d'écrivains.

Le groupe de travail prévoit entre autres - d'offrir la possibilité à quatre écrivaines ou écrivains des quatre régions linguistiques, de séjourner pour une durée de trois mois dans le Jura. Les personnes intéressées peuvent obtenir de plus amples informations auprès de l'Office Fédéral de la Culture, Hallwylstrasse 15, Case postale, 3000 Berne 16, tél. 031/61 68 46, et envoyer leur documentation jusqu'au 30 juin 1990 à l'adresse suivante :

Monsieur Jean-Marie Moeckli Route de Fontenais 17, 2900 Porrentruy